

Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Installation de la marquise entre les rues Saint-Zotique et de Bellechasse

La Ville de Montréal tient à vous informer de la poursuite de l'installation de la nouvelle marquise sur la rue Saint-Hubert. Ces travaux d'installation se dérouleront simultanément du côté est et du côté ouest de la rue et débiteront à l'intersection de la rue Saint-Zotique pour se terminer à l'intersection de la rue de Bellechasse.

Ces travaux marquent une étape importante dans la réalisation du grand projet de réaménagement de la rue Saint-Hubert, qui sera complété d'ici la fin de l'année.

Durée et horaire des travaux

- Durée des travaux : à partir du 1^{er} octobre, pendant environ 9 semaines;
- Horaire : lundi au vendredi de 7 h à 19 h, avec possibilités de travaux la fin de semaine.

Il est à noter que ces interventions pourraient être prolongées en fonction de la météo.

Impacts des travaux entre les rues Saint-Zotique et de Bellechasse

- **Circulation :**
 - L'ouverture à la circulation automobile se fera en fonction de l'avancement des travaux.
 - Les nouveaux trottoirs de pavés de béton, d'une largeur d'environ six mètres, seront accessibles aux piétons.
- **Stationnement :** Aucun stationnement ne sera disponible.
- **Accès aux bâtiments :** Les bâtiments demeureront accessibles durant les travaux. Toutefois, afin d'assurer la sécurité des piétons, l'accès aux commerces et aux bâtiments situés directement en dessous de la zone de travail pourrait être limité pour une courte période.
- **Poussière et bruit :** Des mesures seront prises pour limiter l'impact des nuisances sur les citoyens.

Nous vous remercions de votre compréhension et soyez assurés que nous mettrons en place les moyens nécessaires pour limiter les impacts.

Fin des travaux entre les rues Jean-Talon et Saint-Zotique

La rue Saint-Hubert, entre les rues Jean-Talon et Saint-Zotique, a été rouverte à la circulation au cours de l'été. Les travaux auront permis de :

- mettre à niveau les infrastructures souterraines (conduites d'égout et d'aqueduc, équipements de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM));
- remplacer la marquise par une installation plus moderne;
- construire de larges trottoirs en pavés de béton;
- procéder à la plantation d'arbres en bordure de la marquise.

La reprise des chantiers s'inscrit dans le cadre du plan de réouverture de différents secteurs économiques élaboré par le gouvernement du Québec et est déployé dans le respect des conditions de prévention recommandées par les autorités de santé publique du Québec.

INFO-TRAVAUX



Renseignements



514 872-3777, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h 30 ou le samedi et dimanche, de 9 h à 17 h. Pour signaler une situation nécessitant une intervention rapide et prioritaire à tout autre moment, composez le 311.



info-travaux@ville.montreal.qc.ca



ville.montreal.qc.ca/chantiers

Localisation des travaux

